

## L'économie du sport

### Déclaration du groupe UNSA

Le sport dépasse largement le statut de loisir, objet de réalisation de soi, de détente, il est aussi un enjeu de santé publique et d'inclusion sociale. Son développement s'accompagne d'un écosystème économique non homogène. En effet, beaucoup sépare le cours de Tai chi au jardin public d'à côté, du match de foot international au Stade de France.

L'avis présente un panorama éclairé des flux économiques et de l'hétérogénéité du secteur ; Il met en avant l'intérêt à soutenir l'activité sportive, sous toutes ses formes mêmes les plus contemporaines, afin d'inclure toutes les populations. Le présent avis relève également certaines dérives, certes minoritaires mais emblématiques, ou l'emballage parfois hasardeux de communes et collectivités locales s'endettant démesurément pour des équipements surdimensionnés.

L'UNSA soutient bien évidemment les préconisations visant à mieux inclure les acteurs du secteur, les utilisateurs, les riverains lors de la construction de nouvelles structures plus adaptées. À ce titre l'organisation des jeux Olympiques sera l'occasion, espérons-le, d'aménagements plus respectueux des citoyens, et véritablement engagées dans une démarche de développement durable plus écologique, et plus profitable au tissu social local.

Nous soutenons le principe d'une plus grande mutualisation entre communes et prescripteurs : professionnels, amateurs, scolaires, et la nécessité de répondre urgemment aux besoins les plus criants comme les piscines pour l'apprentissage de la natation. Conformément au principe d'équité territoriale, l'offre doit pouvoir être diversifiée, et l'adaptation ne doit pas non plus se transformer en limitation parfois teintées de stéréotypes sociaux ou genrés.

Les petits clubs locaux ont besoins de soutiens financiers plus importants : certains dé plafonnements (FdJ, paris sportifs, taxe Buffet) sont effectivement à envisager. Pour autant il serait également utile de rééquilibrer les circulations financières à l'intérieur même du monde sportif en incluant des événements internationaux donnant lieu à flux (droit TV) avec le territoire national, ses dérivés comme la retransmission TV internationale et les équipementiers grand public.

Par ailleurs, il manque en France un statut du sportif de haut niveau, permettant au sportif de réaliser ses entraînements et compétitions dans des conditions plus sereines et protégées, et lui permettre d'exercer une activité professionnelle « classique » dans de bonnes conditions pour toutes les parties prenantes.

Et à l'autre bout de l'échelle, l'UNSA soutient les démarches visant à développer le sport en entreprise en tant que levier d'épanouissement, au libre choix du salarié, et à valoriser l'engagement des associations dans la diversification des offres.

L'Unsa a voté l'avis

